



Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 mai 2022

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS et Mme Elodie ROTH.

Absent excusé : M. Christian SCHNEIDER.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire informe l'assemblée du décès au 11 mai de Madame Nathalie MESSMER, ATSEM à l'école maternelle depuis le 1^{er} septembre 2009, et présente ses condoléances à Madame Stéphanie MESSMER, belle-fille de la défunte. Une minute de silence est observée en hommage à l'agent décédé.

Le Maire fait ensuite passer le faire part du mariage de Madame Elodie ROTH avec Monsieur Alexis GAST et rappelle que le conseil municipal est invité au vin d'honneur le samedi 10 septembre 2022 à l'issue de la cérémonie religieuse en l'église de Sainte Georges de Souffelweyersheim.

La séance débute avec la présentation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2022 qui est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

Devenir de l'ancienne structure de jeux de l'école maternelle

Cette structure de jeux a été déposée au cours de l'été 2021 et entreposée, en attente, à la salle des fêtes dans l'optique d'être réutilisée pour l'aire de jeux de la rue de la Colline. Le devis demandé à la société EPSL fait état d'un montant global de travaux de 24 187.35 € HT, dont 7 500 € HT pour le remontage de la structure, 6 000 € pour la pose d'un sol coulé, 7 500 € HT pour des travaux de terrassement du site en vue de créer la plateforme d'accueil de la structure, et 3 000 € HT pour la mise en place d'une clôture autour de la plateforme. Compte-tenu du coût élevé de ces prestations, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette offre. Toutefois, la question du devenir de cet équipement reste posée...

Travaux de restructuration de l'ancienne agence du Crédit Mutuel en local associatif de proximité

Suite à la dernière séance du 12 avril, des consultations pour les missions de sécurité et de protection de la santé (SPS) et de contrôle technique (CT) du bâtiment après travaux ont été faites auprès de bureaux de contrôle par le bureau d'études Architectes et Partenaires, maître d'œuvre du projet, qui recommande de retenir le même prestataire pour les deux missions :

<u>Bureaux</u>	<u>offre mission SPS</u>	<u>offre mission CT</u>	<u>Montant global</u>	<u>Total TTC</u>
APAVE	2 436 € HT	2 900 € HT	5 336 € HT	6 403.20 €
DEKRA	1 880 € HT	3 050 € HT	4 930 € HT	5 916.00 €
SOCOTEC	2 760 € HT	2 800 € HT	5 560 € HT	6 672.00 €

Le conseil municipal décide de suivre l'avis du bureau d'études et de retenir les offres de la société DEKRA.

Afin de prouver la réalité du démarrage de l'opération par une facture de travaux avant le 30 juin, une consultation de trois entreprises du bâtiment a été faite par le maître d'œuvre portant sur la démolition et la dépose des équipements internes n'entrant pas dans le cadre du projet de réaménagement du bâtiment : convecteurs électriques, anciens sanitaires, faux-plafonds, revêtements de sol, cloisons et portes intérieures. Il s'agit d'une opération de nettoyage et de mise à nu des locaux destinée à préparer la suite des travaux. Le marché inférieur à 40 000 € HT permet de recourir à cette procédure simplifiée.

Après discussions et au vu des offres reçues, le conseil municipal décide de retenir l'offre la moins-disante à 19 776 € TTC établie par la société BATISIMA de Hoerd.

<u>Nature des travaux</u>		<u>Offres</u>	
	Lingenheld (Oberschaeffolsheim)	Construction Romao (Saverne)	Batisima (Hoerdt)
Lot 1 : démolition	23 190 € HT 27 828 € TTC	17 650 € HT 21 180 € TTC	16 480 € HT 19 776 € TTC

Chantier de reconstruction de l'école maternelle et de création d'un accueil périscolaire

M. Gérard DURINGER rend compte de l'état d'avancement du chantier qui prend tournure avec la mise en place de l'ossature en bois du bâtiment, la pose des séparations internes et la pose des caissons de toiture au cours de la semaine du 23 au 25 mai. A la salle des fêtes, au niveau inférieur, les faux plafonds ont été démontés pour permettre le passage des gaines de désenfumage et les fenêtres côté parking ont été arrachées. M. DURINGER est optimiste par rapport à la réouverture de la salle des fêtes au début du mois de septembre et a passé le mot d'ordre à toutes les entreprises travaillant sur le chantier.

AFFAIRES DE PERSONNEL

Avancement d'échelon de la bibliothécaire

Il est proposé au conseil municipal de prendre un avenant au contrat d'engagement de la bibliothécaire en poste à la médiathèque de Pfulgiesheim, engagée en CDI avec un coefficient d'emploi de 17/35^e depuis le 21.12.2007, afin de revaloriser sa rémunération, en lui faisant bénéficier à compter du 1^{er} juin 2022 des indices de l'échelon 12 de son grade d'assistant de conservation principal de 2^e classe. L'intéressée est actuellement rémunérée à l'échelon 10. Le conseil municipal, en considération des états de service de l'agent, qui est unanimement apprécié et reconnu dans ses fonctions, décide à l'unanimité de fixer sa nouvelle rémunération à l'échelon 12 de son grade à compter du 1^{er} juin 2022. L'avenant au contrat sera pris par le Maire sur ces nouvelles bases.

Titularisation d'un adjoint technique à temps non complet

Le Maire informe l'assemblée qu'il a décidé de procéder à la titularisation de l'adjoint technique engagé avec un coefficient d'emploi de 8/ 35^e à compter du 1^{er} juin 2022.

Engagement d'un agent contractuel pour remplacer temporairement un agent contractuel absent

Il est rappelé au conseil les termes d'une délibération prise en séance du 21 mai 2021, autorisant l'engagement d'agents contractuels à temps complet ou non complet, en cas de nécessité, pour remplacer un agent titulaire ou contractuel temporairement absent, dans la limite de la durée de son absence. Dans cette hypothèse, l'agent remplaçant est engagé sur la même durée de service et sur le même grade que l'agent remplacé. L'intérêt de cette délibération est de permettre au Maire de passer des contrats de travail à durée déterminée, en cas d'urgence, afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux. Le Maire fait savoir qu'il a conclu un CDD du 12 mai au 7 juillet avec Mme DURINGER pour remplacer l'ATSEM non-titulaire Mme RODRIGUEZ actuellement en congé parental jusqu'au 31 août 2022. Mme DURINGER effectue donc un service de 14 h par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins, à l'école maternelle, au même titre que Mme RODRIGUEZ lorsqu'elle était en poste. En pratique cet engagement permet de pallier l'absence de Mme Nathalie MESSMER, ATSEM titulaire qui effectuait un mi-temps thérapeutique jusqu'au 27 mars avant d'être placée en arrêt maladie jusqu'à son décès survenu le 11 mai dernier.

Madame Liliane BAUER, Adjointe aux affaires scolaires, expose la situation des effectifs des enfants inscrits à la cantine pour l'année 2022/2023. Au départ, 70 enfants étaient inscrits pour 50 places disponibles, pour deux services de 25 places dans la salle de classe enfantine qui fait office de réfectoire jusqu'à la réouverture de la salle des fêtes. Afin d'éviter à une vingtaine de famille de se retrouver sans solution, plusieurs hypothèses ont été étudiées : la possibilité d'ouvrir un troisième service, non retenue par manque de temps pendant la pause méridienne et la proposition de maintenir la cantine de midi des enfants de maternelle dans la salle de classe enfantine et de faire migrer la cantine des enfants de l'élémentaire à la salle des fêtes.

Cette dernière option a été validée par les services de la communauté de communes en charge de gestion du périscolaire et de la cantine par délégation de service avec l'ALEF. En pratique dans le cadre de la réorganisation du service de cantine, l'ALEF devra recruter deux surveillants de cantine supplémentaires sur les créneaux de 11 h 30 à

14 h 30 d'ici à septembre 2022. L'offre d'emploi sera relayée par la commune sur son site internet. En conclusion, la municipalité est heureuse d'annoncer que tous les 70 enfants inscrits auront une place à la cantine.

BIC DE JUILLET

Le compte-rendu de la réunion de la commission BIC du 3 mai dernier a été communiqué à chaque conseiller municipal en même temps que le compte-rendu de la séance du 12 avril. Chacun a pu en prendre connaissance. Mme Corinne ZEISSLOFF souhaiterait que la commune puisse contribuer à faire connaître des artistes locaux par l'intermédiaire du BIC.

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

Le tableau des permanences du bureau de vote établi pour les élections présidentielles sera renvoyé à chaque conseiller municipal, pour mise à jour, le cas échéant. Il est rappelé que lorsqu'un conseiller municipal ne peut assurer son engagement sur le créneau qu'il s'est choisi, il devra trouver un remplaçant ou faire un échange de permanence avec un autre conseiller municipal.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Il est porté à la connaissance de l'assemblée qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été réceptionnée en Mairie le 25 avril 2022 portant sur le terrain bâti 34 rue des Bleuets, sis en section 6 parcelle 105, d'une superficie de 5.03 ares. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien immobilier.

DIVERS

Subvention exceptionnelle à l'Association Aux Prés de nos enfants

Le Maire informe l'assemblée du résultat de ses démarches auprès de M. Jean-Michel MESSMER pour rendre hommage à son épouse Nathalie qui s'est investie auprès des enfants de maternelle pendant 23 ans dans le cadre de ses fonctions d'ATSEM. Etant donné que la famille ne souhaite ni fleurs, ni plaque funéraire, il a été convenu de faire un don au profit de l'Association Aux Prés de nos Enfants (APE) qui organisera une sortie exceptionnelle avec les enfants des écoles en souvenir de Nathalie. Le Maire propose donc d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'APE d'un montant de 250 €. Le conseil municipal valide ce point à l'unanimité par délibération.

Accueil de familles ukrainiennes au presbytère

Depuis le début du mois de mai, deux familles ukrainiennes se sont installées au presbytère. Deux enfants de 6 et 8 ans ont été scolarisés dans les écoles du village. La référente pour ces deux familles est l'enseignante de maternelle Madame Mélanie DUPOUY. Madame Liliane BAUER informe les élus que des salles du Collège de la Souffel ont été libérées pendant la pause méridienne pour la dispense de cours d'apprentissage du français aux personnes d'origine ukrainiennes installées dans les communes du Kochersberg par des membres du collectif CKSU.

Mise en place d'un distributeur de repas devant la propriété du 18b rue Principale

Un distributeur de plats froids cuisinés à emporter, sur le modèle des distributeurs de boissons fraîches, existe depuis peu dans la commune. Il s'agit d'une armoire réfrigérée, régulièrement approvisionnée en repas par la maison Jenner de Wiwersheim qui est installée, à l'extérieur à côté du portail de la propriété au 18b rue Principale. Entièrement automatisé, ce distributeur permet retirer le plat de son choix après paiement sécurisé par carte bancaire sur la borne de commande. Pour l'instant, la municipalité n'a encore reçu aucun retour au sujet de ce nouvel équipement.

Concert de la Fête des mères de l'Harmonie Concordia de Pfulgriesheim

Cette année, en raison de la fermeture de la salle des fêtes, le traditionnel concert de la fête des mères de HCP aura lieu samedi 28 mai 2022 à 20 h 30 au centre socio-culturel de Griesheim-Dingsheim.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER, Président de l'ASP invite les conseillers municipaux au feu de la Saint Jean organisé le samedi 18 juin à partir de 19 h au stade municipal qui sera suivi par l'embrasement du bûcher à la nuit tombée.

M. Bertrand MEYER annonce que les riverains de la rue des Bleuets ont décidé de faire leur première fête des voisins, ce soir dans leur quartier.

M. Sébastien DURST insiste sur l'importance d'annoncer les prochaines dates de passage du ramoneur dans le village. Un flyer sera distribué aux habitants dès que la date de la tournée sera connue. Il souhaiterait par ailleurs qu'un programme de rénovation des installations du city-stade et du terrain de tennis soit entrepris avec notamment le remplacement des filets du city-stade. Ce point est noté.

Mme Elodie ROTH fait remarquer l'allumage tardif de l'éclairage public dans le quartier du Levant, vers 22 h. Il sera pris attache avec la société S2EI qui fait la maintenance du parc pour qu'elle procède au réglage des horloges dans les armoires électriques.

La séance est levée à 21 h 45.